

Visa acceptable pour DAEU

Par LeeBruck

Bonjour,

Je suis québécoise, je souhaite faire un PVT (Permis vacances travail : visa long séjour de 12 à 24 mois selon les accords franco-canadien) avec comme but principal de travailler.

Je souhaite aussi reprendre des études, dans ce cadre, je voudrais suivre un cursus pour l'obtention d'un DAEU (Diplôme Accès aux Etudes Universitaire = équivalent bac)

Hors ce cursus donne le statut de stagiaire en formation continu et non le statut étudiant, donc n'ouvre pas le droit à un quelconque type de visa.

Ai-je le droit de suivre ce cursus avec mon visa long séjour PVT ou une solution existe t-il pour demander un visa qui me permettrait de suivre ce cursus et passer le diplôme du DAEU?

Merci pour votre aide
Cass Bruckshaw

Par kang74

Bonjour

Rien ne vous obligera à avoir le statut d'étudiant pour venir en France : le PVT n'est pas fait pour cela .
Le permis vacances - travail est fait pour les jeunes intéressés par un séjour de découverte touristique et culturelle tout en ayant la possibilité de travailler en France (vacances-travail).

J'attire votre attention qu'il y a d'autres conditions à remplir (notamment de revenus) et qu'il faut faire une demande de visa .

A ma connaissance, il est de 12 mois maximum , et la possibilité de travailler est accessoire .

Enfin le DAEU est lui même conditionné à un age, à une expérience professionnelle : il ne donne pas le droit au statut étudiant et vous ne pouvez pas le passer en candidat libre .

Par LeeBruck

Bonjour, le PVT donnant un visa long séjour et le DAEU donna un statut de stagiaire en formation continu; ai je le droit légal de m'inscrire en étant en France en PVT tout en travaillant à côté ou ce n'est pas possible ?

Je remplit toutes les conditions pour l'inscription administrative au DAEU (24 ans révolus au 1er octobre de l'année d'obtention du diplôme entre autre)

Le PVT est de 12 mois, mais pour les Canadiens un renouvellement de 12 mois est possible pour un total de 24 mois